Saint-Nom-la-Bretèche

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/33

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10 DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Affaires Culturelles et Associatives

Objet : Contrat de cession présenté par l'association « Musiques sur Scène » pour la représentation du spectacle « Prophèts of Désire »

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté de proposer un spectacle destiné notamment aux habitants de Saint-Nom-la-Bretèche à l'occasion des Estivales ;

Considérant le contrat de cession présenté par « Musiques sur Scènes » prévoyant la représentation du spectacle, vendredi 7 juillet 2023, de 20h00 à 22h00 à l'Espace JKM ;

DÉCIDE

Article 1 : Le contrat de cession avec l'association « Musiques sur Scènes » sis 110 Grand rue 86130 Jaunay-Marigny, représentée par sa présidente Sandrine REGNIER est accepté.

Article 2 : L'animation sera présentée de 20h00 à 22h00 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche.

Article 3 : Le détail du déroulement de l'intervention, les obligations du producteur et de l'organisateur, les termes d'assurance et d'annulation sont indiqués dans le contrat de cession annexé à la présente.

Article 4 : Le coût de la prestation est arrêté à 1 602.00€ (mille six cent deux Euros) TTC.

Article 5 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 7 juillet 2023

Mis en ligne le 07/07/2023

Document rendu exécutoire le 07/07/2023

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Le Maire
1er Vice-président de la communauté de communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA

MAIRIE DE ST NOM LA BRETECHE 78860

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20230710-2023033-AR
Date de réception préfecture : 10/07/2023